

POLE MEDICO-SOCIAL

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de diverses animations du site gériatrique, des photos de résidents sont parfois prises.

Celles-ci sont destinées à être exposées dans les services afin que les familles et les personnes en visite puissent découvrir les moments conviviaux que partagent les résidents et le personnel. Cependant, nous ne pouvons effectuer celles-ci sans l'autorisation du résident lui-même ou de sa famille. Le Centre Hospitalier s'engage à ne pas vendre les photographies visées, et à ne les utiliser qu'à des fins professionnelles.

Nom Prénom du résident _____

Accepte

la prise de photographies dans le cadre des activités quotidiennes, des animations et des sorties organisées par l'établissement

la diffusion des photographies réalisées pour les usages suivants :

exposition au sein du Centre Hospitalier

publication sur le site internet de l'établissement

diffusion dans le journal local

dans le dossier du résident

n'accepte aucune prise de vue.

Fait à _____ le __ / __ / __

Signature du résident ou de son représentant (indiquer Nom Prénom)